

# **Annexe 3**

---

## **Plan d'épandage**

### **Relevés des parcelles épandables**

### **Classement aptitudes surfaces**

Exploitation de l'EARL HALLOUIN :

Le plan est dressé sur l'ensemble de la SAU exploitée par l'Earl Hallouin.

Les ilots mis à disposition de la SCEA DUPIN pour l'épandage sont référencés « MAD » à la colonne commentaire du relevé.

Ils sont les seuls de cette exploitation à figurer au plan.

**ELEVEUR : SCEA DUPIN**  
**Les Biards**  
**72120 SAINT-CALAIS**

**Plan d'épandage**

Dressé en : 2015	Echelles : 1/25000 1/5000 ème	Réf : 2020
		Date :

**PLAN D'EPANDAGE**

Distances d'épandage par rapport aux tiers :

CATÉGORIE D'EFFLUENTS d'élevage bruts ou traités	DISTANCE minimale d'épandage	CAS particuliers
Composts d'effluents d'élevages élaborés selon les modalités de l'article 29	10 mètres	
Fumiers de bovins et porcs compacts non susceptibles d'écoulement, après un stockage d'au minimum deux mois	15 mètres	
Autres fumiers. Lisiers et purins. Fientes à plus de 65 % de matière sèche. Effluents d'élevage après un traitement visé à l'article 28 et/ou atténuant les odeurs à l'efficacité démontrée selon les protocoles établis dans le cadre de l'étude Sentoref 2012 réalisée par le Laboratoire national de métrologie et d'essais. Digestats de méthanisation. Eaux blanches et vertes non mélangées avec d'autres effluents.	50 mètres	En cas d'injection directe dans le sol, la distance minimale est ramené à 15 mètres.  Pour un épandage avec un dispositif de buse palette ou de rampe à palettes ou à buses, cette distance est portée à 100 mètres.
Autres cas	100 mètres	

**PORC-ARMOR-EVOLUTION**

**SITE DE ETRELLES**

Z.A. de Piquet-Les Portes de Bretagne 35370 ETRELLES Tél. : 02.99.75.79.70. Fax : 02.99.74.68.20.

**SITE DE LOUDEAC**

Rue Monges-ZI Sud de Très-le-Bois BP 571 - 22605 LOUDEAC Tél. : 02.96.66.87.87. Fax : 02.96.66.87.88

**SITE DE CHATEAULIN**

Z.A. Stang Ar Garrant BP 53 - 29150 CHATEAULIN Tél. : 02.98.86.73.73. Fax : 02.98.86.73.99.

# PLAN D'EPANDAGE ECH : 1/5000 ème

## LEGENDE

Terres épan­dables en fumier non compact.....  
 en lisier avec rampe pendillards

Terres épan­dables en fumier compact de bovin ou porcin.....  
 en lisier avec injection directe

Habitation Tiers.....

Habitations des preneurs de lisier et pètionnaire.....

Points d'eau (Puits / Forage).....

Pièce d'eau (Etangs... ).....

Ruisseau / Rivière.....

Références ilots.....

Distances d'exclusion.....

Zones exclues de l'épan­dage.....

Terres exclues pour inaptitude à l'épan­dage.....

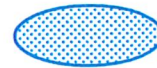
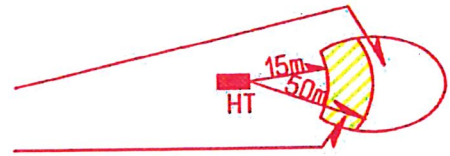
Terres aptes en périodes de déficit hydrique ou à l'approche.....

Terres aptes dans ou hors période de déficit hydrique.....

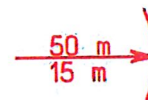
### Sur vue aérienne :

Numérots des ilots.....

Aptitude des sols.....



1, 2, 3, ...



Ex

